

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE  
AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101**

---

AVIS est par la présente donné que le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure au *Règlement de zonage 1101*, lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **11 février 2020** à la salle du Conseil située au 1580, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie à 19 h 30. Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

**DEMANDE N° 20-01 : 210, rue du Sanctuaire – Zone A-810**

Cette demande a pour but d'autoriser :

- La construction d'un bâtiment principal, comprenant notamment des colonnes, galeries, avant-toits, débords de toit, la fondation et son empattement, ainsi que l'aire de stationnement le desservant, les équipements relatifs à la gestion des matières résiduelles et d'utilité publique et l'aménagement d'un trottoir, entre autres, dans la bande de protection riveraine minimale requise de 10 mètres au *Règlement de zonage 1101*.

Cet immeuble porte le numéro de lot privatif 5 542 454 et le numéro de lot commun 5 542 455 du cadastre du Québec.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 21 janvier 2020.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes

Nathalie Deschesnes, OMA  
Avocate

---